

guère qu'une mise en scène dont l'issue est réglée d'avance. La séparation du parti « Union et Progrès », qui agit au Parlement, d'avec le Comité, qui prépare son action, n'est qu'une fiction ; pratiquement, ce sont deux organismes connexes mus par la même volonté. En fait, l'initiative des décisions appartient au Comité ; il impose ses résolutions au Parlement et au Cabinet, il fait et défait les ministres, prépare les lois et les fait voter, inspire la politique extérieure : il est l'âme du mécanisme gouvernemental. Une session du Parlement s'est ouverte le 14 novembre 1910 à Constantinople, mais, en même temps, se tenait, à Salonique, un congrès du parti Union et Progrès. Là, dans le plus grand secret, les destinées de l'Empire ottoman ont été agitées. Aucune communication n'a été faite à la presse<sup>1</sup>. Le lieu des séances était ignoré des délégués une heure avant la réunion, et il n'en fut pas tenu deux dans le même local. Dans ces réunions, clandestines comme des

1. D'après le journal *La Jeune Turquie*, publié à Paris, le Congrès se serait occupé de trois objets : 1° L'instruction publique : Les comités U. et P. doivent être des foyers de lumière, mais on se heurte au manque d'instituteurs ; il faut en former. 2° Les rapports du Comité U. et P. et du parti U. et P. Le parti est chargé de mettre à exécution le programme du Comité. Le Comité se renseigne et signale au parti les faits qu'il croit utiles au salut de la Patrie, afin de maintenir des liens étroits entre le parti et l'opinion. Le parti informe le Bureau central des résultats obtenus par lui ; le Bureau s'efforce d'éclairer l'opinion ; là se borne son rôle ; il ne s'immisce pas dans la politique du gouvernement ; il s'efforce, par des institutions scientifiques, des publications et des initiatives utiles, de faire l'éducation politique et sociale de la nation et guide l'opinion publique dans les élections. 3° La question des races. Le Comité s'efforce de grouper sous la bannière de l'Ottomanisme les races qui ont des aspirations communes dont il désire l'union et non la fusion. Il respecte la langue de chacune, les droits de chaque nationalité et les revendications qui reposent sur des liens historiques indestructibles. — Le Congrès fut précédé d'une conférence publique faite par Halil-bey, chef du parti parlementaire U. et P. On en trouvera ci-dessous plusieurs citations.

Le Bureau central du Comité est composé de sept membres : Hadji-Adil-bey (vali d'Andrinople), secrétaire général, D<sup>r</sup> Nazim, Eyoub Sabri, Omer Hadji, Zia, Sabri, Neidhal-Chakri-bey.